**URB/20702 : Demande de permis d'urbanisme pour modifier l'entrée du bâtiment - ; Place Madou 8   
introduite par COPPER - DOUWES en Co. Sint-Annalaan 209 à 1853 Grimbergen.**

**AVIS**

Vu la demande de COPPER - DOUWES en Co. , Sint-Annalaan 209 à 1853 Grimbergen visant à modifier l'entrée du bâtiment, situé Place Madou 8 ;

Considérant que le bien concerné se trouve en zones administratives, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, en liseré de noyau commercial, le long d'un espace structurant au plan régional d’affectation du sol arrêté par arrêté du gouvernement du 3 mai 2001 ;

Considérant que la demande tombe sous l’application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) ;

Considérant que la demande de permis d’urbanisme porte sur la rénovation d’un hall d’entrée et la création d’une nouvelle façade vitrée ;

Considérant que le hall actuel constitue un espace indéfini qui ne convient plus au confort actuel des habitants et constitue une zone d’insécurité et d’insalubrité ;

Considérant que le réaménagement tient compte des accès aux deux magasins encadrant la porte ;

Considérant que les matériaux prévus s’accorde aux éléments de la façade existante et améliore le dialogue entre l’entrée de l’immeuble et l’espace public ;

Considérant que la nouvelle façade améliore l’esthétique général de la façade ;

**AVIS Favorable (unanime)**